



1^{er} Août 2016

Communiqué de presse

« Mise en œuvre du nouveau tarif douanier à 10 chiffres »

La Direction Générale des Douanes porte à la connaissance de l'ensemble des opérateurs économiques et auxiliaires des douanes que **la date de mise en œuvre du nouveau tarif douanier à 10 chiffres** est prévue le **dimanche 18 septembre 2016**.

A ce titre, les opérateurs économiques et les auxiliaires des douanes sont invités à prendre toutes leurs dispositions pour le respect de cette date non susceptible de report.

D'amples informations sur le **nouveau tarif douanier à 10 chiffres** sont disponibles sur le site web de la Direction Générale des Douanes (www.douane.gov.dz).